

2022- BARS à thème - DISCOTHEQUES

NOM DE VOTRE ETABLISSEMENT :

Libellé de facturation :

(nom et adresse)

Téléphone :

Email :

1- Je valide mon partenariat <i>cf les services décrits dans le guide du partenariat 2022</i>	Prix Unitaire TTC	nb	Montant TTC
<input type="checkbox"/> OR	240 €		
TOTAL TTC			

2- Je règle par :

Chèque (à l'ordre de 'SPL Destination Les Sables d'Olonne')

Virement bancaire

Encaissement souhaité :

Conditions générales de vente

1 / La réalisation de l'encart publicitaire sera effective si réception du bon de commande dûment rempli, du visuel et de la totalité du paiement à la date limite d'envoi spécifiée sur le courrier.
2 / L'ordre d'affichage dans le guide dépend du niveau de partenariat choisi, du nombre d'annonceurs, de la thématique, de l'ordre d'arrivée des annonces et enfin de l'ordre alphabétique.
3 / Pour les offres visibilité «Optimum» et «Premium», un BAT sera envoyé au prestataire par mail, et doit être retourné à l'office de tourisme des Sables d'Olonne - Service Editions dans les 4 jours suivant sa présentation. L'absence de retour signé avec la mention «bon pour accord» implique «ipso facto» l'acceptation de l'annonceur.
4 / Tout élément photographique confié par l'annonceur pour la réalisation de son encart publicitaire est réputé libre de droits, dans le cas contraire, l'annonceur déclare disposer des droits nécessaires pour l'utilisation de ces éléments confiés au support et dégage ce dernier de toute responsabilité relative à l'insertion de la publicité commencée. ; 5 / L'annonceur est tenu de respecter les conditions proposées dans l'annonce.
6 / Aucune annulation ou modification ne sera admise en cours de fabrication.
7 / Tout retard de parution ne peut être une cause d'annulation du présent contrat et donner droit soit à une indemnité compensatoire et soit au non-paiement.
8 / La signature du bon de commande, engage le signataire ainsi que l'Office de Tourisme des Sables d'Olonne. Elle implique de la part de cet annonceur, l'acceptation sous-réserve des conditions générales ci-dessus. ; 9 / En cas de litige, seul le tribunal administratif du siège social de l'éditeur sera reconnu compétent.
10 / Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de l'édition à titre de justificatif.

●●● OFFICE DE TOURISME DESTINATION LES SABLES D'OLONNE

1 Promenade Wilson / BP 20146 / 85104 LES SABLES D'OLONNE Cedex

Service Web: Tél. +33 (0)2 51 96 85 83 / l.lucas@otls.fr

www.lessablesdolonne-tourisme.com



3- Je transmets mes visuels / médias :

J'autorise la SPL Destination Les Sables d'Olonne à les reproduire et diffuser :

- Sur les supports suivants : sites web de la destination et sites partenaires** de la destination, campagnes display, réseaux sociaux, écrans numériques, éditions (brochures, affiches, dépliants...). ** Hébergements, sites de loisirs, restaurants, villes des Sables d'Olonne, de L'île d'Olonne, de Saint Mathurin, de Vairé et de Sainte Foy, Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée Tourisme, En Pays de la Loire, offices de tourisme de la Vendée, associations et entreprises situées en Vendée.
- Pour illustrer mon établissement, et la destination Les Sables d'Olonne (dans des pages génériques).
- Jusqu'au 31/12/2023 (ou bien jusqu'au / / 20....).
- Je précise le crédit photo à mentionner :

J'autorise la SPL Destination Les Sables d'Olonne à adapter, recadrer, retoucher le visuel.

Je certifie avoir les autorisations écrites nécessaires (photographes, figurants...) pour cet usage.

Les textes et messages sont diffusés sous la responsabilité de l'annonceur. L'annonceur partenaire certifie que son message ou sa production publicitaire ne comporte aucune information diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers et ne contrevient à aucun droit, règle ou législation en vigueur, notamment ceux qui protègent la propriété littéraire et artistique ainsi que ceux concernant les principes professionnels de l'activité journalistique. En particulier, il garantit la SPL Destination Les Sables d'Olonne contre toute réclamation des concurrents, auteurs, compositeurs, interprètes, figurants, et éditeurs des œuvres originales. L'annonceur et son agence, solidairement responsables, s'engagent à l'indemniser de tout préjudice qu'ils subiraient de ce chef et les garantissent contre toute action fondée sur ces messages. L'annonceur fournit lui-même sa propre production, il s'engage à faire son affaire personnelle de tous les droits d'auteur et de figuration.

4- Je remplis le questionnaire en ligne pour la mise à jour 2022 de mon annonce et de ma fiche web.

5- Je valide mon partenariat 2022 en signant et datant ci-dessous le bon pour accord.

Le ____ / ____ / 20__

Bon pour accord, cachet & signature :

Attention : aucun « Bon à tirer » de vérification ne sera envoyé pour validation